



COMMUNIQUÉ
pour diffusion immédiate

**LA BANQUE LAURENTIENNE MODIFIE
SES TAUX HYPOTHÉCAIRES**

Montréal, le 10 février 2012 — La Banque Laurentienne change son taux d'intérêt sur les hypothèques, le changement est le suivant :

TERME	TAUX		ÉCART
5 ans fixe :	de 5.14%	à 5.24%	+ 0.10%

Ce taux sera en vigueur à compter du 13 février 2012.

- 30 -

Pour renseignements :

Banque Laurentienne du Canada
Gladys Caron
Vice-présidente, Affaires publiques et communications
Bureau : 514 284-4500, poste 7511
Cellulaire : 514 893-3963
gladys.caron@banquelaurentienne.ca